INITIALES DU MAIRE

KP

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de La Prairie (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Prairie tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 19 décembre 2022** à compter de **19 h 30**, procédant suivant convocation du maire, monsieur Frédéric Galantai.

À laquelle sont présents :
Monsieur Frédéric Galantai, maire
Monsieur Vincent Noël, conseiller
Monsieur Patrick Dion, conseiller
Madame Karine Laroche, conseillère
Madame Marie Eve Plante-Hébert, conseillère
Madame Julie Simoneau, conseillère
Madame Paule Fontaine, conseillère
Monsieur Denis Girard, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Frédéric Galantai.

Sont également présentes :
Madame Nathalie Leclaire, directrice générale
Maître Karine Patton, greffière

Est absente :
Madame Sylvie Major, conseillère

ORDRE DU JOUR

1. Période de questions.

2. Adoption de l'ordre du jour.

3. Dépôt de la liste des employés surnuméraires, occasionnels, temporaires et étudiants embauchés par la directrice générale.

4. Présentation et dépôt du projet de règlement 1502-M décrétant les taxes et compensations pour l'année 2023.

5. Avis de motion 2022-30 - Règlement 1502-M décrétant les taxes et compensations pour l'année 2023.

6. Autorisation de signature - licence concernant l'accès, l'utilisation et la reproduction de ressources numériques avec Bibliopresto.ca pour l'abonnement à la ressource numérique Encyclopaedia Universalis.

7. Embauche d'un opérateur d'usine et assistant aux ouvrages de pompage au Service du génie.

8. Entente avec EXO afin de reconduire l'offre de service d'une desserte La Prairie/Dix30 pour l'année 2023.

9. Approbation de la programmation révisée pour les travaux TECQ 2019-2023.

10. Période d'intervention des membres du conseil.

11. Période de questions.

Formules Municipales - No 4614A-MG

12. Levée de la séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes. Aucune question n'a été reçue par courriel en vue de la présente séance.

2022-12-416

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Girard
APPUYÉ DE : madame Julie Simoneau
et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRES, OCCASIONNELS, TEMPORAIRES ET ÉTUDIANTS EMBAUCHÉS PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article 21 du Règlement 1440-M en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires, la directrice générale dépose la liste des salariés embauchés depuis la dernière séance ordinaire.

Ce document sera déposé aux archives de la Ville.

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 1502-M DÉCRÉTANT LES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2023

Monsieur Vincent Noël présente le projet de règlement 1502-M décrétant les taxes et compensations pour l'année 2023.

Ce projet de règlement a pour objet de fixer les taux de taxes foncières générales, pour l'année 2023, selon les catégories d'immeubles ainsi que de fixer le tarif de différents biens, services et activités, le tout en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Le projet de règlement 1502-M est déposé.

AVIS DE MOTION 2022-30

RÈGLEMENT 1502-M DÉCRÉTANT LES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2023

Avis de motion est donné par monsieur Vincent Noël qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il sera présenté un règlement 1502-M décrétant les taxes et compensations pour l'année 2023.

Les membres du Conseil ont reçu le projet de règlement visé par l'avis de motion.

2022-12-417

AUTORISATION DE SIGNATURE - LICENCE CONCERNANT L'ACCÈS, L'UTILISATION ET LA REPRODUCTION DE RESSOURCES NUMÉRIQUES AVEC BIBLIOPRESTO.CA POUR L'ABONNEMENT À LA RESSOURCE NUMÉRIQUE ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

ATTENDU que le contrat d'abonnement à la ressource numérique Encyclopaedia Universalis vient à échéance le 31 décembre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Karine Laroche
APPUYÉ DE : madame Julie Simoneau
et résolu unanimement :

D'AUTORISER la responsable de la bibliothèque Léo-Lecavalier, ou son représentant, à signer, pour et au nom de la Ville, la licence concernant l'accès, l'utilisation et la reproduction de ressources numériques pour l'abonnement à la ressource numérique Encyclopaedia Universalis, laquelle sera d'une durée de trois ans débutant le 1er janvier 2023.

La confirmation de disponibilité de crédits budgétaires du trésorier a été émise.

ADOPTÉE

2022-12-418

EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR D'USINE ET ASSISTANT AUX OUVRAGES DE POMPAGE AU SERVICE DU GÉNIE

ATTENDU que le poste d'opérateur d'usine et assistant aux ouvrages de pompage au Service du génie est vacant;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Julie Simoneau
APPUYÉ DE : madame Karine Laroche
et résolu unanimement :

D'EMBAUCHER Anne-Sophie Taliano, au poste permanent à temps plein d'opérateur d'usine et assistant aux ouvrages de pompage au Service du génie.

Cette embauche est faite aux conditions de la Convention collective du Syndicat des salariés(es) municipaux de la rive-sud de Montréal (CSD).

La date prévue d'entrée en fonction est le ou vers le 3 janvier 2023 et elle sera soumise à une période d'essai de 90 jours ouvrables à compter de cette date.

Cette embauche est conditionnelle au résultat de la vérification des antécédents judiciaires.

La confirmation de disponibilité de crédits budgétaires du trésorier a été émise.

ADOPTÉE

2022-12-419

ENTENTE AVEC EXO AFIN DE RECONDUIRE L'OFFRE DE SERVICE D'UNE DESSERTE LA PRAIRIE/DIX30 POUR L'ANNÉE 2023

ATTENDU l'acceptation de l'offre de service d'EXO pour l'ajout d'une desserte La Prairie/Dix30 en vertu de la résolution 2021-09-282 adoptée le7 septembre 2021;

ATTENDU que la Ville souhaite prolonger ce service pour l'année 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Marie Eve Plante-Hébert
APPUYÉ DE : madame Paule Fontaine
et résolu unanimement :

D'ACCEPTER l'offre de service d'EXO pour la desserte La Prairie/Dix30 pour l'année 2023 au coût annuel approximatif de 391 330 $.

La confirmation de disponibilité de crédits budgétaires du trésorier a été émise.

QUE les sommes nécessaires au paiement de cette dépense pour l'année 2023 soient réservées à même le budget de l'année visée.

ADOPTÉE

2022-12-420

APPROBATION DE LA PROGRAMMATION RÉVISÉE POUR LES TRAVAUX TECQ 2019-2023

ATTENDU que la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU que la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Affaires municipales et Habitation
Québec

taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ-2019)
Volet Programmation de travaux
N° de dossier : 1167015
N° de version : 2
Date de transmission : 2022-12-15

Municipalité (code géographique) : La Prairie (67015)
Programme : TECQ 2019-2023

État du dossier : Transmis

Bilan

Calcul du total des investissements à réaliser dans le cadre du programme TECQ 2019-2023

Population selon le décret de la population pour l'année 2019	25 604
Seuil minimal d'immobilisation à maintenir pour la durée du programme	8 789 125 $
Contribution gouvernementale (montant visée par la programmation de travaux)	12 004 435 $
Total des investissements à réaliser	20 793 560 $

Investissements prioritaires

Priorité 1 – Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	0 $	0 $
2021-2022	0 $	25 540 $	25 540 $
2022-2023	180 000 $	245 375 $	425 375 $
2023-2024	6 902 500 $	0 $	6 902 500 $
Total	7 082 500 $	270 915 $	7 353 415 $

Priorité 2 – Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	0 $	0 $
2021-2022	0 $	118 263 $	118 263 $
2022-2023	15 682 $	0 $	15 682 $
2023-2024	348 000 $	0 $	348 000 $
Total	363 682 $	118 263 $	481 945 $

Priorité 3 – Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	0 $	0 $
2021-2022	0 $	4 415 $	4 415 $
2022-2023	537 018 $	1 276 051 $	1 813 069 $
2023-2024	0 $	0 $	0 $
Total	537 018 $	1 280 466 $	1 817 484 $

" Ceci est le document annexé à la résolution 2022-12-420 pour en faire partie intégrante. "

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Priorité 4 – Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales

Sommaire des coûts des travaux du MAMH

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	0 $	0 $
2021-2022	0 $	1 150 000 $	1 150 000 $
2022-2023	0 $	750 000 $	750 000 $
2023-2024	0 $	0 $	0 $
Total	0 $	1 900 000 $	1 900 000 $

Sommaire des coûts des travaux du MTQ

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	0 $	0 $
2021-2022	0 $	451 591 $	451 591 $
2022-2023	0 $	0 $	0 $
2023-2024	0 $	0 $	0 $
Total	0 $	451 591 $	451 591 $

Coût total des travaux – Priorités 1 à 4

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	0 $	0 $
2021-2022	0 $	1 749 809 $	1 749 809 $
2022-2023	732 700 $	2 271 426 $	3 004 126 $
2023-2024	7 250 500 $	0 $	7 250 500 $
Total	7 983 200 $	4 021 235 $	12 004 435 $

Bilan des investissements prioritaires

Investissements prioritaires prévus et réalisés	12 004 435 $
Montant de la contribution gouvernementale	12 004 435 $
Surplus/Déficits	0 $

Priorité 1 – Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024		Total	
1	Remplacement du système de fabrication et injection de polymère	Usine d'eau potable de la ville (310 rue St-Ignace)	0 $	0 $	1 278 $	22 169 $	464 500 $		487 947 $	Ce système est actuellement désuet en fin de vie utile et sans possibilité de réparation.
2	Remplacement de trois décanteurs dynamiques	usine d'eau potable de la ville (310, rue St-Ignace)	0 $	0 $	1 720 $	29 853 $	320 000 $		351 573 $	Les trois décanteurs actuels ne sont plus aux normes et ils sont rendus en fin de vie utile.
3	Remplacement des média filtrants et des busettes des trois filtres de l'usine.	Usine d'eau potable de la ville (310 rue St-Ignace)	0 $	0 $	541 $	12 022 $	1 604 000 $		1 616 563 $	Leurs âges avancés et leurs caractéristiques granulométriques qui ne respectent plus les normes en vigueur.
4	Remplacement et mise aux normes du débitmètre de l'usine de filtration	Usine d'eau potable de la ville (310 rue St-Ignace)	0 $	0 $	541 $	9 397 $	107 000 $		116 938 $	Le débitmètre actuel n'est plus aux normes.
5	Ajout d'un surpresseur d'eau potable.	Au coin chemin St-José et boulevard Pompidou	0 $	0 $	0 $	150 636 $	1 520 000 $		1 670 636 $	Tel que le plan directeur de la ville, l'ajout d'un poste de surpression est requis en raison de faible pression observée dans les secteurs Faubourg et de l'Arrondissement, le tout dans le but d'avoir une bonne protection d'incendie.
6	Réfection de la station sanitaire Clarière III	300 Ernest-Rochette	0 $	0 $	9 272 $	21 925 $	528 000 $		559 197 $	La station de pompage présente plusieurs problèmes de vétustés, d'opérations, d'entretiens et de sécurité.
7	Installation de débitmètres sectoriels	plusieurs endroits à travers la ville	0 $	0 $	5 171 $	150 272 $	1 900 000 $		2 055 443 $	Nouveaux outils de contrôle et mesure de consommation et perte d'eau.

INITIALES DU GREFFIER KP

INITIALES DU MAIRE

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024		Total	
8	Remplacement de trois automates de contrôle sur les stations de pompage.	Différents endroits à l'intérieur de la ville	0 $	0 $	6 182 $	14 616 $	370 000 $		390 798 $	Les systèmes électroniques sont en fin de vie utile et sont devenus obsolètes.
9	Installation d'un rail de levage des pompes d'eau brute	Usine d'eau potable de la ville (310 rue St-Ignace)	0 $	0 $	835 $	14 485 $	89 000 $		104 320 $	L'état actuel ne respecte pas les normes de CNESST et il faut donc ajouter un système de levage permanent.
		Sous-totaux par type								
		Approvisionnement en eau potable	0 $	0 $	835 $	14 485 $	89 000 $		104 320 $	
		Distribution de l'eau potable	0 $	0 $	5 171 $	300 908 $	3 420 000 $		3 726 079 $	
		Traitement de l'eau potable	0 $	0 $	4 080 $	73 441 $	2 495 500 $		2 573 021 $	
		Traitement des eaux usées	0 $	0 $	15 454 $	36 541 $	898 000 $		949 995 $	
		Total	**0 $**	**0 $**	**25 540 $**	**425 375 $**	**6 902 500 $**		**7 353 415 $**	

INITIALES DU GREFFIER
INITIALES DU MAIRE

Priorité 2 – Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024		Total	
10	Élaboration d'un plan de gestion des débordements avec de mesure de débits	sur le territoire de la ville	0 $	0 $	97 318 $	15 682 $	48 000 $		161 000 $	Les coûts associés sont seulement pour les mesures correctives (état actuel de la ville) et les coûts associés aux mesures compensatoires seront retirés des coûts de l'étude.
11	Inspection et diagnostic d'égoûts	Différents endroits sur le territoire de la ville	0 $	0 $	0 $	0 $	240 000 $		240 000 $	Inspection pour connaitre l'état actuel des conduites
12	Mise à jour du plan d'intervention de la ville, incluant un plan directeur des chaussées	territoire de la ville	0 $	0 $	20 945 $	0 $	60 000 $		80 945 $	Connaissance générale de l'état de la ville au niveau de l'aqueduc, des égouts et de la chaussée.
		Sous-totaux par type								
		Amélioration des connaissances de l'état des infrastructures d'eaux usées et pluviales	0 $	0 $	118 263 $	15 682 $	348 000 $		481 945 $	
		Total	0 $	0 $	118 263 $	15 682 $	348 000 $		481 945 $	

INITIALES DU GREFFIER
INITIALES DU MAIRE

Priorité 3 – Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

N°	Titre	Localisation	Type Infrastructure	Long. (m)	Nb de conduite	Coûts des travaux							Commentaire
						2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024		Total	
13	Réfection (reconstruction et gainage) de conduites d'aqueducs	rue des Tulipes, chemin du Sault-Saint-Louis, rue Salaberry, rue Houde et rue de la Levée	Distribution	2 220	5	0 $	0 $	0 $	1 813 069 $	0 $		1 813 069 $	Reconst. Tulipes : tronçons 0309 et 0752 Gainage Sault-St-Louis : tronçons 0058 et 0794 Gainage, reconst. Salaberry : tronçons 0281, 0376, 0514, 0580, 0779 et 0887 Reconst. Houde : tronçons 0385 et 0956 Gainage, rue de La Levée tronçons 0722
14	Colmatage sanitaire	Rue du Boulevard	Collecte	1	1	0 $	0 $	4 415 $	0 $	0 $		4 415 $	Tronçon: 0241
			Sous-totaux par type										
			Collecte	1	1	0 $	0 $	4 415 $	0 $	0 $		4 415 $	
			Distribution	2 220	5	0 $	0 $	0 $	1 813 069 $	0 $		1 813 069 $	
Lorsque l'astérisque (*) est présent dans la colonne « titre », le travail utilise alors l'enveloppe de 20%			Total			0 $	0 $	4 415 $	1 813 069 $	0 $		1 817 484 $	

INITIALES DU GREFFIER
INITIALES DU MAIRE

Affaires municipales et Habitation
Québec

Municipalité (code géographique) : La Prairie (67015)
Programme : TECQ 2019-2023

État du dossier : Transmis

taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ-2019)
Volet Programmation de travaux
N° de dossier : 1167015
N° de version : 2
Date de transmission : 2022-12-15

Priorité 4 – Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales (MAMH)

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024		Total	
15	*reconstruction de la piscine municipale	575 rue Notre-Dame, la Prairie, J5R 5E5	0 $	0 $	1 150 000 $	750 000 $	0 $		1 900 000 $	reconstruction complète de la piscine extérieure en état de désuétude avancée et modifications à la salle mécanique pour rencontrer les normes actuelles : travaux consistent à remplacer la piscine et la pataugeoire par une piscine et des jeux d'eaux.
		Sous-totaux par type								
		Infrastructures sportives / récréatives	0 $	0 $	1 150 000 $	750 000 $	0 $		1 900 000 $	
Lorsque l'astérisque (*) est présent dans la colonne « titre », le travail utilise alors l'enveloppe de 20%		Total	0 $	0 $	1 150 000 $	750 000 $	0 $		1 900 000 $	

INITIALES DU GREFFIER
KP
INITIALES DU MAIRE

Priorité 4 – Voirie locale (MTQ)

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024		Total	
16	*Réfection de la passerelle Charles-Péguy	au dessus de la 132, entre les rues Charles-Péguy Est et Charles-Péguy Ouest	0 $	0 $	451 591 $	0 $	0 $		451 591 $	Reconstruction de la surface de roulement, des gardes de corps et améliorations ponctuelles du béton.
		Sous-totaux par type								
		Ouvrages d'art	0 $	0 $	451 591 $	0 $	0 $		451 591 $	
Lorsque l'astérisque (*) est présent dans la colonne « titre », le travail utilise alors l'enveloppe de 20%		Total	0 $	0 $	451 591 $	0 $	0 $		451 591 $	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Girard
APPUYÉ DE : monsieur Patrick Dion
et résolu unanimement :

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

QUE la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023.

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme.

QUE la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

QUE la Ville endosse les modifications apportées à la programmation du TECQ 2019-2023 suite aux derniers commentaires reçus du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE la Ville endosse les coûts réels réalisés à ce jour pour la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du Conseil interviennent à tour de rôle s'ils le désirent.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

INITIALES DU MAIRE
KP
INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

2022-12-421

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 40

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

M. Frédéric Galantai, maire

Me Karine Patton, greffière